

# Assemblée générale de la Class Grand Surprise

Nautic de Paris, le 5/12/2021

Assemblée Générale tenue au Salon Nautic, stand de la FIN, le dimanche 5 décembre 2021

## Préambule :

Le contexte sanitaire reste incertain.

## Rappel du Programme 2021 :

Avec la crise sanitaire, les nouvelles annulations et les reports en Septembre Octobre, le Spi OF s'est déroulé fin Septembre et a été une magnifique édition avec 33 Grand Surprise et une belle SNIM à Marseille fin Octobre avec une belle régata même si le nombre de bateaux avait baissé à 12.

## Programme 2022 :

Programme habituel d'avant crise (espère t on) à mettre en avant pour 2022:

. Bretagne Sud : la CCEdhec (2 au 9 Avril) qui aura lieu avant le Spi, Spi OF (15 au 18 Avril, Paques), Le Tour de Belle Ile aurait lieu à nouveau en 2022 sur la journée du samedi 7 mai.

. Méditerranée Marseille : Massilia sur 2 jours-SNIM, (15 au 18 Avril) (classement conjugué), Dames à la Barre début Juin, Vire Vire 1<sup>er</sup> weekend d'Octobre.

## Renouvellement du bureau :

Président : François Molinari, Trésorier/ Secrétaire : Loic Fournier-Foch

## Les comptes 2021 :

Ils sont approuvés et inchangés par rapport à 2020. Les seuls mouvements sont une prise en charge par la Class Grand Surprise d'une soirée au Zing lors du Spi OF.

## Jauge et règlement de Classe :

Les décisions précédentes sont reconduites. La Jauge modifiée en décembre 2019 puis 2020 et validée par le jaugeur et le bureau de l'association est maintenue et est disponible en ligne sur le site grandsurprise.com.

## Rappels de quelques décisions précédentes :

. Suite à l'AG du 8 Décembre 2019, seuls les Tissus nylon d'un poids minimum de 45 g par m<sup>2</sup> (0.9 oz par ex) sont autorisés.

. Support tissus à velcro pour les Visuels Gd Voile pour sponsoring : le projet de marquage tissus et velcro n'a pas pu être confirmé avec les interdictions et les reports des régates. La décision est à nouveau décalée. Voir le descriptif du projet dans l'AG de 2020. Les autocollants restent déconseillés mais pas interdits en 2022.

. Equipages : afin de favoriser la constitution des équipages parfaitement mixtes, les équipages constitués exactement de 4 filles et 4 garçons (8 au total) sont autorisés en régata.

Signatures : Le président François Molinari

et le trésorier secrétaire Loic Fournier-Foch,

